

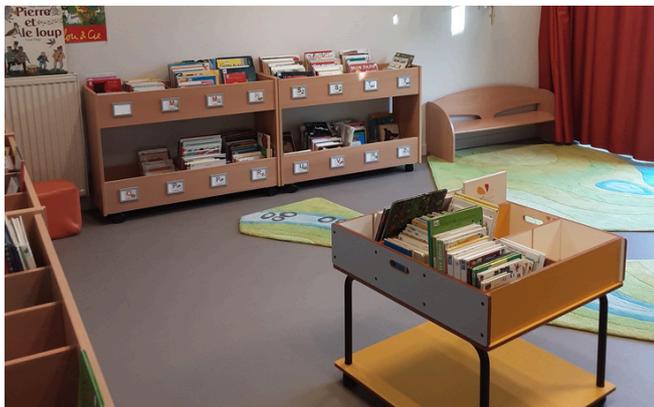
À L'ÉCOLE MATERNELLE



PARK AN BRÉAC'H



# JE ME REPÈRE DANS L'ÉCOLE



La Bibliothèque



la salle de motricité



Les sanitaires



la cantine



la salle de sieste



la cour de récréation

# JE REPÈRE LES CLASSES ET LES ADULTES DE L'ÉCOLE



Enseignante:  
Patricia Poret



ATSEM:  
Emilie

## Classe de TPS-PS/MS



Enseignante:  
Gaëlle Omnès



ATSEM:  
Véronique



## Classe de MS-GS.

# JE ME REPÈRE DANS LES DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA JOURNÉE



*l'accueil*



*le regroupement*



*l'école dehors*



*le temps d'atelier*



*la motricité*



*le repas*

# JE FAIS MA RENTRÉE

## Je m'équipe pour l'école :

- Apporter une paire de chaussons, une paire de bottes
- Avoir une tenue de rechange et un sacnet
- Fournir un casque de vélo pour la récréation.
- Mettre le doudou et la tétine dans le lit pour la sieste si besoin

Ne pas venir avec des jouets, nourriture, bonbons, médicaments

- Penser aux vêtements pratiques et les marquer au nom de l'enfant (pour la motricité, pour apprendre à s'habiller tout seul et accéder à l'autonomie).

- Prévoir une tenue chaude et imperméable lorsque l'enseignant de votre enfant fait régulièrement l'école dehors (Myriam et Christelle)

La literie est fournie et personnelle. Elle est lavée toutes les semaines.

Vous pouvez accompagner l'enfant en classe, jouer un peu avec lui et les autres enfants si vous en avez le temps. Prévenez-le quand vous partez, dites lui qui vient le chercher, que vous vous retrouverez après l'école. Au moment de la séparation : nous prendrons votre enfant en charge si cet instant est un peu difficile à vivre, il se calmera vite.



# COMMENT ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT VERS L'ÉCOLE?

## Avant la rentrée:



- Visiter l'école de votre secteur.
- Préinscrire votre enfant à la mairie.
- Remplir le questionnaire ci-dessous et avoir un entretien avec le directeur et l'enseignant pour préparer l'adaptation de votre enfant à l'école
- Assister à la porte ouverte de l'école



**Questionnaire pour mieux connaître votre enfant!**



## A la rentrée :

Votre enfant sera inscrit par la Mairie. La directrice validera l'inscription et vous donnera des documents à remplir pour l'école.

Il faudra fournir

- une copie des vaccins
- une attestation d'assurance (individuelle accident + responsabilité civile)

Vous devrez également vous inscrire sur le portail famille de la commune pour tout ce qui concerne le service périscolaire (cantine et garderie)



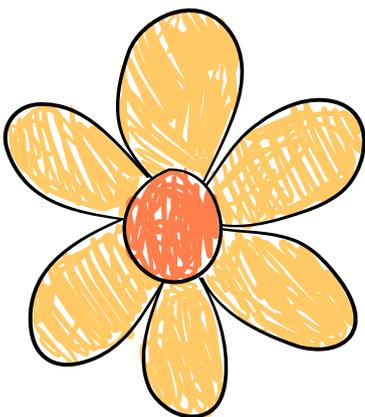
# Tout au long de l'année

- Rencontrer les enseignants : prendre rendez-vous soit directement soit par l'intermédiaire du cahier de liaison
- Participer aux activités : Sur proposition des enseignant.e.s, venez vivre des moments d'apprentissage avec les enfants de la classe
- Les anniversaires : les gâteaux sont préparés en classe tous les mois. Des ingrédients sont demandés aux parents

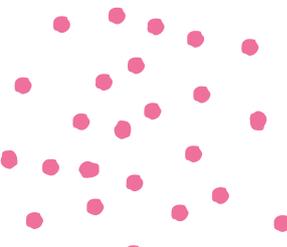


## Que faire quand?

- Mon enfant est malade:/absent:  
Pensez à prévenir l'enseignant ou l'école avant, par mail.
- Mon enfant doit aller à la garderie:  
Inscrivez votre enfant sur le tableau à l'entrée de chaque classe le matin.  
Vous devez également remplir le portail famille pour le service périscolaire.
- Ma situation change (téléphone, adresse, mail, personnes autorisées à venir chercher l'enfant...) :  
Pensez à prévenir l'école + le périscolaire. Les 2 services n'utilisent pas les mêmes logiciels de gestion.



**Ressources :** [La mallette des parents](#)



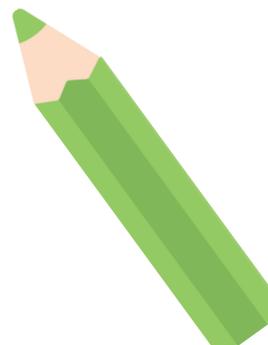
# LES INFORMATIONS PRATIQUES

## Les horaires:

Matin : 9H-12h (ouverture des portes 8H50)

Pause méridienne : 12h-13h30

L'après-midi : 13h30-16h30



## Les numéros utiles:

L'école :

Téléphone: 02 98 59 23 05

Le service périscolaire :

Mail école: [ec.0291712D@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291712D@ac-rennes.fr)

Téléphone: 02 98 59 22 11

Le centre de loisirs :

Téléphone: 02 98 59 89 17

## Les différents partenaires:

- La psychologue scolaire fait partie du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Les parents et les enseignants peuvent solliciter son observation et son avis pour aider votre enfant dans ses apprentissages scolaires si nécessaire.
- Le médecin de PMI se déplace à l'école de votre enfant. Ces bilans de santé permettent notamment de dépister d'éventuels problèmes d'audition, de vue et de langage entre la petite et la moyenne section. Les visites médicales ont lieu en votre présence.
- Les parents élus au conseil d'école, représentent les parents d'élèves auprès des différents acteurs de l'école et participent aux conseils d'école.
- L'Association des Parents d'Elèves (APE) et l'Amicale Laique de l'école organisent des actions pour soutenir les projets de l'école. Les membres communiquent avec les parents via des affichages, le cahier de « liaison » ou par mail.

Mails : [aperosporden@gmail.com](mailto:aperosporden@gmail.com) et [amicalelaiquerosporden@gmail.com](mailto:amicalelaiquerosporden@gmail.com)

